

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19409 - 75ÈME ANNÉE

Assurance chômage : le gouvernement rackette les victimes du système

Le changement des règles de l'assurance chômage a d'importantes répercussions négatives à La Réunion pour des dizaines de milliers de travailleurs. Elle allonge en effet la durée de cotisation pour avoir droit à une indemnisation. En conséquence, ce sont les travailleurs les plus précaires qui sont pénalisés en raison de la brièveté de leurs contrats de travail, quand ils sont inférieurs à 6 mois. Ce qui n'empêche pas ces travailleurs de subir une ponction sur leur revenu au titre d'une assurance chômage dont ils ne bénéficieront pas.

En 1979, la visite de Georges Marchais à La Réunion dans le cadre de la campagne des élections européennes avait donné lieu à un film «Maloya pour la liberté». Dans une séquence, Georges Marchais et Paul Vergès rendaient visite aux travailleurs du chantier de la centrale hydroélectrique de Sainte-Rose. Le secrétaire général du PCF fut alors très étonné de constater qu'au terme de leur contrat, ces travailleurs n'avaient pas droit à une indemnisation chômage, alors que tous les mois, une somme destinée à financer l'assurance chômage était prélevée sur leur salaire et rapatriée à Paris.

40 ans plus tard, le gouvernement impose cette injustice à tous les travailleurs précaires. Cette contre-réforme est un grave recul social, car depuis le 1er novembre, les travailleurs qui ne peuvent pas justifier de six mois d'activité salariée pendant les 24 derniers mois, sont privés d'indemnisation en cas

de perte d'emploi. Il ne leur reste alors plus qu'à patienter pendant 3 mois sans aucun revenu en attendant de percevoir le RSA.

Cela signifie que si un travailleur a un contrat de 5 mois au bout de 2 années de chômage, ses cotisations alimenteront une caisse qui ne lui viendra pas en aide quand il devra de nouveau rechercher un travail.

Pousser les jeunes à s'exiler en France

Cette décision du gouvernement vise en premier lieu les jeunes. Car pour eux, le début dans la vie active signifie des contrats précaires de quelques mois. Pour eux, la situation sera encore plus catastrophique car au bout de leur contrat, ils n'auront rien, même pas le RSA puisqu'ils n'ont pas 25 ans.

Rappelons que dans notre île, plus de la moitié des jeunes ayant quitté l'école sont au chômage. Le système actuel ne leur laisse guère le choix, ce qui en pousse des milliers chaque année à s'exiler pour un voyage sans retour, car exclus du droit à un travail dans leur pays. C'est ainsi que chaque année s'organise la fuite des cerveaux qui auraient contribué à faire de La Réunion un pays émergent afin de sortir du sous-développement sur lequel prospère le néocolonialisme français.

Faire payer les pauvres pour les riches

La mesure entrée en vigueur n'est que la première d'une série qui a pour but de traduire dans la loi un concept ultra-réactionnaire selon lequel les travailleurs privés d'emploi sont responsables de leur chômage. De cette manière, la classe dominante se désresponsabilise en rejetant sur les victimes les conséquences de ses erreurs de gestion, de ses mauvais investissements, voire de ses détournements de fonds qui entraînent la mise au chômage quotidienne de travailleurs.

Ainsi, l'année prochaine entrera en vigueur un nouveau mode de calcul des indemnisations chômage, qui a pour but de les réduire, ce qui soutiendra de nouvelles exonérations fiscales et de cotisations sociales pour les plus riches. L'objectif de cette politique est claire : figer la société afin que les enfants de la classe dominante soient assurés d'être dans cette classe, et qu'ils ne soient pas obligés de « partager le gâteau » avec ceux qui ont réussi à s'élever grâce à leur mérite, pas à leur héritage.

Elle s'inscrit donc comme une nouvelle tentative de préserver les intérêts des bénéficiaires du système au détriment des abandonnés, sommés de payer pour financer des prestations auxquelles ce système leur interdit d'accéder.

La crise sociale va donc continuer à s'amplifier, tant qu'une politique prenant en compte l'intérêt du peuple réunionnais ne sera pas la ligne à La Réunion.

M.M.

Culture et co-développement régional

Une expo réunionnaise à Antananarivo sur les souffrances humaines

Le 19 novembre dernier a eu lieu le vernissage de l'exposition "Homme, qui es-tu ?" dans le cadre du Festival Sar'nao qui est le Mois de la Photo à Madagascar, organisé par Fidisoa Ramanahadray. L'exposition se trouve à l'Alliance Française d'Antananarivo et restera accrochée jusqu'au 30 novembre 2019.

Les Réunionnais Joël Pèlerin et Alice Ranorojaona Pèlerin sont à l'initiative de cette exposition de "Nu Artistique" : lui avec ses photos, elle avec ses mots. Médecins de métier, ils sont au premier plan de la souffrance humaine et s'inspirent des problématiques constatées dans leurs pratiques pour les porter sur la place publique dans un langage artistique, un langage symbolique commun à toute l'humanité pour interpeller la société sur une autre manière d'aborder la question. Le but est d'attirer le regard sur l'homme, le masculin, d'interroger sur la place qu'on lui attribue, les représentations que l'on peut en avoir, évoquer ses forces, ses faiblesses... C'est pour cette raison que le couple a choisi la date du 19 novembre, qui correspond à la Journée Internationale de l'Homme, célébrée dans plus de 60 pays.

Cet événement veut aussi mettre le projecteur sur le lien que l'homme peut avoir avec son entourage, en particulier avec la femme. Il évoque la complémentarité homme-femme, parle plus d'équivalence que d'égalité pour laquelle il précise toujours « égalité de droit », car il revendique le maintien de la différence. À l'heure où le nombre de « féminicides » explose dans le monde, cet événement veut transcender la tendance



La nouvelle expo de "Nu Artistique", dont le vernissage a eu lieu à Antananarivo pour la Journée Internationale de l'Homme.

de la société à vouloir victimiser les femmes et stigmatiser les hommes, et à les opposer dans un redoutable face-à-face. Considérant que la souffrance est à la source de toute violence, cette démarche se préoccupe surtout de la souffrance dans le lien qui lie les personnes et qui aboutit à ces drames pour lesquels nos sociétés semblent si désarmées. Cette souffrance qui peut se transmettre de génération en génération, perpétue les problématiques.

Ce vernissage a permis la découverte de deux jeunes créateurs malgaches, avec deux défilés de mode : le 1er de Raleva et le

2e avec Kelhie créatrice de la ligne "Bogasy" qui habille entre autres les Barea footballeurs de Madagascar.

Ce vernissage s'est terminé par la tenue d'une table-ronde pluridisciplinaire ayant comme intervenants le Général Désiré Philippe Ramakavelo, retraité de l'Armée Malgache et animateur d'une émission radiophonique ; Jean-Paul Clément, DG de l'Alliance Française pour l'Océan Indien ; Mme Edwige Roberval Psychologue-Clinicienne ; Joël Pèlerin, artiste photographe, médecin et ingénieur ; Alice Ranorojaona Pèlerin, médecin anthropologue et victimologue. L'échange avec le public a suscité de très nombreuses questions.

L'ambiance musicale a été assurée par Zamba, joueur et créateur de Valiha chromatique. L'exposition sera transférée ensuite au Tahala Rarihasina de l'Académie Malgache au centre ville d'Antananarivo, du 1er au 11 décembre 2019.

Décès de Vivien Ponapin : condoléances de la section PCR de Saint-André

Nous avons appris avec tristesse, le décès de Ponapin Vivien dit Tinin, survenu à Cambuston, ce dimanche à l'âge de 85 ans, suite à une longue maladie. Il était le frère de Marcel Ponapin, fidèle militant et zarboutan de la Section PCR de Saint-André. Les obsèques ont eu lieu ce lundi, à l'église de Champ-Borne et l'inhumation au cimetière du même lieu.

La Section PCR de Saint-André réitère à toute la famille Ponapin et aux proches ses sincères condoléances.

Pour la Section PCR,
Paul Dennemont
Jacky The-Seng

Cérémonie en hommage aux femmes victimes de violences

«Stop aux violences, oui à la vie !»

Ce mardi 25 novembre, pour célébrer à La Réunion la Journée Internationale pour l'élimination des violences envers les femmes, le CEVIF (Collectif pour l'Élimination des Violences Intra-familiales), présidé par Thérèse Baillif, a organisé une cérémonie en hommage aux femmes victimes de violences. Cette cérémonie s'est déroulée en fin d'après-midi dans le Jardin de l'État à Saint-Denis en face de l'hôpital d'enfants, en présence d'une trentaine de personnes, devant la statue dédiée aux femmes victimes de violences.



La minute de silence devant la statue dédiée aux femmes victimes de violences.

Elle a commencé par un dépôt de gerbe au pied de cette statue, suivie d'une minute de silence pour penser à ces victimes. Elle s'est poursuivie par une belle allocution de Thérèse Baillif et par des témoignages très touchants sur ces violences ainsi que par des appels à la mobilisation de tous les citoyens face à ce problème.

Où s'arrêtera la barbarie ?

Voici quelques extraits de l'intervention de la présidente du CEVIF : «(...) Les violences dans le couple, les violences intra-familiales constituent une aberration de notre société en mal-être. Le couple, la famille, ce sont des lieux où chaque membre devrait se sen-

tir en sécurité. C'est le lieu de l'amour, du respect, de la compréhension, de la solidarité. Pour beaucoup d'entre nous, c'est pourtant le lieu de tous les dangers, de toutes les perversités, de toutes les manipulations. Quelle tristesse ! Nous devons hurler notre indignation, notre dégoût. Nous devrions toutes et tous nous liguer pour que cela ne se reproduise plus. Jamais.

(...) Notre société est-elle en train de régresser ? Où sont passées nos valeurs ? Que devient notre vivre-ensemble ? Au sein de son foyer, mais aussi dans son milieu professionnel, dans le milieu sportif, dans la rue où les espaces publics, dans des soirées amicales, dans les transports publics, partout la femme peut se trouver en danger, en danger mortel même. Où s'arrêtera la barbarie ?

«Le respect, la responsabilité»

(...) La stabilité et l'harmonie d'une société reposent sur des familles stables et harmonieuses, qui assument leurs responsabilités parentales en transmettant les valeurs essentielles comme le respect, la responsabilité. Nous avons besoin de cohérences dans les politiques publiques, nous avons besoin de concertation, de coopération entre les institutions comme la Justice, la Santé, l'Éducation, les organismes parapublics comme la CAF, les collectivités locales et les associations qui sont au plus près du terrain mais aussi des acteurs avisés et engagés.

(...) Je fais appel aujourd'hui à toutes celles et à tous ceux qui sont témoins de violence dans leur famille, leur quartier, leur cité. Ne pas dénoncer les actes de violences c'est en quelque sorte se rendre responsable de non assistance à personnes en danger. La violence envers les femmes nous concerne toutes et tous. C'est de notre responsabilité car nous pouvons sauver des vies. Stop aux violences conjugales, aux violences sexistes et sexuelles, oui à la vie !».

L. B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Oté

Sanz lé shoz par plas : in rèv, in lilizyon, sansa in réalité nou na moiyn trapé ?

Si lé vré, ni doi sèye profite tout l'avé gingn kontinyé ali konm k'i fo é lokazyon pou avansé ébin mi pans pa vèrs dann l'inbésilité la droit la zéléksyon i ariv dann kèk moi, i mète anou avèk la konplisité bann doizète osi lokazyon pou sèye avansé gouvèrnman gosh konm droit épi in é si posib règ in pé bann problèm i ral gran satisfaksyon pou bann kapitalis. anou an aryèr ziska zordi... Mé, mi antan d'isi désèrtin apré souf dann Zordi, mé zami, si ni gingn bate atèr la mon trou d'zorèye. Zot i di amoin : mizèr, akoz ni fré pa ? Zordi si ni « Oté Justin, la pa ou mèm i di épi i gingnré dévlop inn dé séktèr nout ropète toultan ké lo sistèm kolonyal- lékonomi akoz ni fré pa ? Zordi si ni sansa néo mé sé topète morète - pé fé program la sékirité alimantèr, la toultan ni vien pa bou bate sa atèr lite kont réshofman klimatik, pou in ébin nout sokl problèm i trouv ar pa in rovni minimome akoz ni sèyré pa fèr ? bon solisyon.. La pa ou mèm i di sa épi Biensir san kass lo rin lo néo- out parti galman ! Alor si ou i shanj kolonyalism ni gingn ar pa fé in mond diskour ébin ou lé révizyonis mon pov konm ni vé pou nou ète bien dann ga é sa la pa in bon sistèm sa ! » nout péi é dann nout loséan indien : sa

lé vré mé si i pé aranz dé shoz, akoz pa ? An touléka sé in pé mon l'opinyon zordi, l'èr mi anvoye pou zot mon pti modékri.

Fransh vérité, mi di ar lo kontrèr : mi di si ni vé dévlop nout péi, si ni vé fé in mond pli imin ké li é zordi, si ni pé zète nout lankraz pou vréman dann nout loséan indien lé sir ké nou pé ansort anou : in pé i di pa i fo shanj braké, sansa shanj lojisyèl, sansa ancor, sanj modèl é zot néna sirman rézon. Mé si ni pé fé dé shoz akoz ni fré pa ?

Sanz lé soz par plas : In rèv ? In lilizyon ? Sansa in réalité nou na moiyn trapé ?

Mé zami in pé plis nou noré pi trap nout lotonomi énézètik, règ nout problèm sirkilasyon, trap nout sékirité alimantèr é d'ot shoz ancor si la politik la Réjyon dann tan Paul Vergès

Justin